



Dossier behandeld door
traité par

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

Halle, le 8 septembre 2023

CONVOCATION A LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2023

Le Conseil d'Administration et de Gestion National porte à votre connaissance qu'une deuxième **Assemblée Générale Statutaire Nationale**, prévue par l'article 22 des Statuts, aura lieu le **VENDREDI 20 octobre 2023 à 10h00**, dans le bâtiment RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Nationale Extraordinaire et Statutaire du 20.01.2023 (en annexe)
2. Montant du prix de la bague 2024 à proposer au Ministre des Finances et la fixation du montant supplémentaire à payer à partir de l'achat de X bagues
3. Dates et lieux de lâchers des concours nationaux et internationaux pour la saison 2024
4. Organisation sportive pour la prochaine saison
5. Propositions d'exclusion
6. Demandes de levée d'exclusion et demandes de réhabilitation
7. Election et nomination du Trésorier National

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DE GESTION NATIONAL,
Le Président National,

Pascal BODENGIEN



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 II 1500 Halle

Tel: 02 537 62 11 • Fax: 02 538 57 21